

Le 05 février 2018

Le Maire

à

Monsieur le Président
De GRANDANGOULEME
25 boulevard Besson Bey
16023 ANGOULEME CEDEX



A l'attention de la DA2E- service planification urbaine

N/ : DD/VP Affaire suivie par Viviane PROUX

Objet : Ville d'Angoulême-modification simplifiée n°2

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 23 janvier dernier, vous m'avez transmis pour avis le projet de modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme de la ville d'Angoulême.

Je vous informe qu'après avoir pris connaissance de ce dossier, je n'ai pas d'observation particulière à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Le Maire,

Patrick VAUD
Adjoint délégué à l'aménagement du territoire



13 FEV. 2018